

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

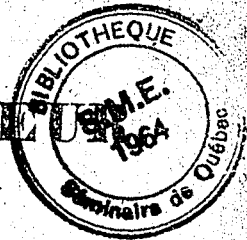
- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

il g a de 1 a 20

L'OBSERVATEUR



CI-DEVANT

La Bibliothèque Canadienne,

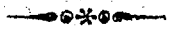
JOURNAL HISTORIQUE,

LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.



Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci.

Hor. de Arte. Poet.



TOME I.

G. A.

M. BIEAUD,
ÉDITEUR ET PROPRIÉTAIRE.

MONTREAL,

DE L'IMPRIMERIE DE LUDGER DUVERNAY,

N^o. 29, Rue St. Paul, près du Marché neuf.



1830.

E-3

L'OBSERVATEUR,

CI-DEVANT,

La Bibliothèque Canadienne.

TOME I. SAMEDI, 10 JUILLET 1830. N^o. I.

EN commençant ce tome premier de L'OBSERVATEUR, ou dixième de la BIBLIOTHEQUE CANADIENNE, nous remplissons la promesse que nous avons faite en commençant le neuvième, de publier ce journal, au bout d'un an, toutes les semaines. En opérant ce changement, nous nous conformons au désir qui nous a été exprimé par un grand nombre de nos abonnés, et faisons ce qui nous a paru agréable à tous ceux auxquels nous en avons parlé le premier,

Nous avions pensé d'abord, qu'en publiant la BIBLIOTHEQUE CANADIENNE deux fois par mois, il nous serait possible d'y donner les nouvelles étrangères et domestiques, &c. comme sont les gazettes; mais nous nous aperçûmes bientôt, que, si quelquefois nous pouvions aller de pair avec ces journaux, presque toujours nous n'aurions pu donner que ce qu'ils avaient déjà publié, et souvent depuis plusieurs jours. Aussi avons-nous cru de bonne heure devoir revenir à notre ancien plan, qui était de nous abstenir de la publication de nouvelles politiques, incidens locaux, &c. à l'exception d'un registre des mariages, décès, &c. donné plutôt comme mémorial que comme nouveauté.

Mais au moyen du présent changement, tout ce qui est de nature à entrer dans une gazette sera du ressort de notre journal. Outre cet avantage, le format lui donne encore celui de pouvoir être conservé plus facilement, et reliée en volumes portatifs, si on le désire. Nous y continuerons l'histoire de notre pays; et comme nous avons fait en sorte de finir dans le dernier numéro de la précédente année, ce qui s'est passé sous les Français, et de commencer dans le présent, l'Histoire du Canada et des Canadiens sous le règne anglais, c'est-à-dire depuis le traité de 1763, par lequel cette colonie est passée de la domination de la France à celle de l'Angleterre, cette histoire pourra être regardée comme un ou-

ouvrage complet pour ceux qui n'ont pas eu les tomes précédents de la BIBLIOTHEQUE CANADIENNE.

Nous continuerons à insérer dans ce journal, mais plus sobriement que par le passé, afin de laisser toujours assez de place pour les autres matières, des mélanges de sciences et de littérature, surtout les découvertes et inventions nouvelles et utiles, des anecdotes piquantes, faits curieux, chansons originales, &c. Quant aux nouvelles de l'Intérieur et de l'Extérieur, aux procédés et débats de notre parlement, &c. nous tâcherons d'en mettre sous les yeux des lecteurs le plus qu'il se pourra ; de n'omettre rien de ce qui nous paraîtra intéressant, en abrégeant ce qui sera de nature à gagner plutôt qu'à perdre, à être exposé en peu de mots, et faisant en sorte d'avoir de la place pour des remarques de notre côté, sur ce qui nous paraîtra susceptible d'une double interprétation, d'éloge ou de blâme, l'un et l'autre répartis avec modération, et après mûre considération, dans les actes de notre gouvernement, de notre législature, de notre police, les institutions de notre pays, &c. Nous ferons aussi en sorte que notre correspondance soit assez étendue pour n'être point en arrière, et ne point ignorer ce que d'autres pourraient savoir. Et pour qu'il ne manque rien à notre publication, du côté de l'utilité, de la variété et de la nouveauté, nous prions messieurs nos agens et ceux qui désirent la prospérité de notre établissement, de vouloir bien nous communiquer les faits intéressants qui sont ou pourront venir à leur connaissance, sur l'histoire naturelle, politique et anecdotique de notre pays, sur l'agriculture, le commerce, l'éducation, les améliorations intérieures, particularités locales, &c. enfin les incidens journaliers, de nature à être communiqués au public, tels que mariages, décès, accidens, &c.

Ceux de nos abonnés, anciens et nouveaux, qui voudront bien faire voir notre journal à leurs amis et connaissances, dans la vue de nous procurer leur souscription, auront droit à toute notre reconnaissance.

Le prix courant des marchandises sèches, liqueurs et épiceries ; celui des denrées vendues sur les marchés ; les ventes par décrets, &c. seront insérés, de temps à autre, sur la couverture ; et comme le journal se publiera plus souvent, et aura, comme nous osons nous en flatter, une circulation plus étendue, nous croyons pouvoir solliciter une partie de la faveur du public, sous le rapport des annonces.

HISTOIRE DU CANADA.

La conquête du Canada avait fait passer en France les militaires, les administrateurs de la justice, et la plupart de ceux qui avaient été employés par le gouvernement dans cette colonie : le traité de paix occasionna encore l'émigration volontaire de mille à douze cents Français ou Canadiens des plus notables. C'était autant d'ôté à la population du Canada, que la dernière guerre avait déjà diminuée considérablement ; mais le résultat le plus funeste pour le Canadien, c'était l'impuissance morale, si nous pouvons ainsi parler, la nullité politique où ils tombaient vis-à-vis de leurs vainqueurs. Il restait, à la vérité, dans le pays, un assez bon nombre de familles de la classe appelée petite noblesse en France, et *gentry* en Angleterre, et un clergé respectable par sa conduite publique et privée ; mais la noblesse, ou si l'on veut, la gentilhommerie canadienne, était peu populaire chez ses compatriotes, à cause de ses privilèges exclusifs et distinctifs, et des pouvoirs que quelques uns de ses membres avaient exercés parfois trop impérieusement ; et le clergé était vu d'assez mauvais œil par le nouveau gouvernement. Le reste de la population, à quelques exceptions près, parmi les bourgeois et les marchands, ne s'élevait guère, du côté des talens et des lumières, au-dessus de ce qu'avait été la population française de l'Acadie. Il ne s'y trouvait personne qui fût en état, ou qui eût la hardiesse de réclamer publiquement contre les abus du pouvoir, ou contre l'insolence et les insultes des particuliers de la nation conquérante ; et c'est sans doute à cette circonstance principalement que furent dûes l'espèce d'oppression et les avanies auxquelles les anciens habitans de cette colonie se trouvèrent en butte pendant un nombre d'années.

Le reste de l'année 1763 ne fut remarquable que par la mutinerie des soldats de la garnison de Québec, occasionnée par une diminution de paie. L'adresse et la fermeté du général Murray, aidé des officiers, firent enfin rentrer les mutins dans le devoir.

L'année 1764, vit éclore un nouveau système. On démembra du Canada l'île d'Anticosti et la côte de Labrador, qui furent jointes à l'île de Terre-Neuve ; le lac Champlain et tout l'espace au sud du quarante-cinquième degré de latitude, dont la Nouvelle York fut accrue ; et l'immense territoire à l'ouest du fort de la Galette et du lac Nipissing, qui fut laissé sans gouvernement. Le reste, sous le nom de *Province de Québec*, fut soumis à un chef unique, qui fut d'abord le général Murray. Par cette ligne de démarcation, tirée, l'année précédente, dans le cabinet de St. James, le Canada était non seulement

extrêmement rétréci, mais encore dépouillé de branches de commerce et de sources de richesses, qui étaient réparties, à ses dépens, sur les colonies anglaises adjacentes. Les Canadiens sentirent d'abord l'injuste partialité de cette démarche : l'Angleterre en reconnut plus tard l'impolitique. (*)

À la même époque, on donna à la Province de Québec les lois de l'amirauté anglaise ; mais cette innovation fut à peine apperçue des Canadiens, parce qu'elle n'intéressait que les conquérans, en possession de tout le commerce maritime.

On fit plus d'attention à l'établissement des lois criminelles d'Angleterre. C'était, quant à la procédure surtout, un des plus heureux présens que pût recevoir le Canada.

Auparavant, dit Raynal, un coupable, vrai ou présumé, était saisi, jetté dans une prison, interrogé, sans connaître ni son délit, ni son accusateur, sans pouvoir appeler auprès de lui, ou ses parens, ou ses amis, ou des conseils. On lui faisait jurer de dire la vérité, c'est-à-dire de s'accuser lui-même, et pour comble d'absurdité, sans attacher aucune valeur à son témoignage, quand il était à sa décharge. On s'étudiait ensuite à l'embarrasser de questions captieuses, dont il était plus facile au crime impudent qu'à l'innocence troublée de se mêler. On eût dit que la fonction d'un juge n'était que l'art subtil de trouver des coupables. On ne confrontait l'accusé avec ceux qui avaient déposé contre lui, qu'un instant avant le jugement, qui prononçait ou l'absolution, ou le plus ample informé, ou la torture et le supplice. Dans le cas d'absolution, l'innocent n'obtenait aucune indemnité : au contraire, la sentence capitale était toujours suivie de confiscation ; car telle était en abrégé la procédure criminelle de France, avant sa révolution. Les Canadiens conçurent facilement et sentirent vivement le prix d'une législation qui ne laissait subsister, (du moins dans la pratique), aucun de ces désordres. †)

Le code civil de la Grande-Bretagne ne causa pas, à beaucoup près, la même satisfaction. Ces statuts sont compliqués,

(*) Au dernier traité de paix (de 1763), dit M. Du CALVET, les colonies, en vertu du premier acte de possession, ont réclamé la même étendue de terrain que leur avait assigné la ligne de démarcation ; et la nécessité des circonstances de l'état a forcé le ministre d'Angleterre à souscrire à leurs prétentions.

(†) Cette dernière phrase de l'auteur que nous citons ici n'est peut-être pas vraie dans toute la force du terme : d'après la législation criminelle d'Angleterre, la confiscation des biens peut s'ensuivre de la condamnation à mort, et il est rare qu'un accusé puisse obtenir une indemnité, quelque temps qu'il ait été détenu en prison, quand un grand-jury a trouvé qu'il y avait matière à procès. Au reste, on sait qu'il n'y a guère plus de proportion entre les délits et les peines dans le code pénal d'Angleterre qu'il n'y en avait dans celui de France.

obscur et multipliés ; ils entraînent des délais presque interminables et des frais énormes ; et ils étaient écrits dans une langue qui n'était pas familière au peuple conquis. Indépendamment de ces considérations, les Canadiens avaient vécu cent cinquante ans sous un autre régime : ils y tenaient par la naissance, par l'éducation, par l'habitude, et peut-être aussi par un certain orgueil national. Pouvaient-ils sans un extrême chagrin voir changer la règle de leurs devoirs, la base de leur fortune ? Si le mécontentement (c'est toujours Raynal qui parle), ne fut pas porté jusqu'au point de troubler l'ordre public, c'est que les habitans de cette région n'avaient pas encore perdu cet esprit d'obéissance aveugle qui avait si longtemps dirigé toutes leurs actions ; c'est que les administrateurs et les magistrats qu'on leur avait donnés s'écartèrent constamment de leurs instructions, pour se rapprocher, autant qu'il était possible, des coutumes et des maximes qu'ils trouvaient établies, comme nous le verrons un peu plus bas.

La même année, 1764 est remarquable par des opérations guerrières entre les Anglais et les tribus de l'Ouest. Dans le cours de l'année précédente, PONTIAC, chef outaouais, mû par son ancien attachement pour les Français, ou plutôt mécontent de la manière dont les Anglais en usaient dans leur traite avec les sauvages, était parvenu à introduire par ruse ses guerriers dans le fort de Michillimakinac, (†) et en avait massacré toute la garnison, à l'exception du commandant, qui fut sauvé par l'intervention de M. de LANGLADE, gentilhomme canadien.

La facilité avec laquelle Pontiac avait fait tomber Michillimakinac entre ses mains, lui fit penser qu'il pourrait aussi se rendre maître du Détroit. Ayant donc rassemblé les guerriers de sa tribu, et le plus qu'il put de Hurons, de Chippéouais, de Pontéouatamis et de Mississagués, il s'avança vers ce poste, où commandait le major GLADWIN, avec une garnison de deux à trois cents hommes.

(†) Un parti ayant été envoyé en avant par Pontiac, sous le prétexte de rendre visite au commandant, après que le chef de la bande eut fait son compliment et protesté de son affection pour les Anglais, les sauvages se mirent à jouer à la balle, près de l'enceinte du fort. La balle fut jetée plusieurs fois à dessein en dedans de la palissade, et autant de fois, des sauvages y entrèrent pour la reprendre. Par ce moyen, ils parvinrent à se rendre maîtres d'une des portes, et tout le parti se précipita dans le fort.

(A continuer.)

CAP-BRETON.

Des animaux monstrueux ont autrefois fréquenté les eaux et les rivages de l'île du Cap-Breton. On trouve au fond des rivières qui se jettent dans le Bras-d'Or, près de leurs embouchures, des restes de très grands animaux, qui, selon toute apparence, vivaient dans les environs. Quelque temps après qu'on eut commencé à s'établir sur les bords du Wagmatcook, on trouva dans le lit de cette rivière, une mâchoire extraordinaire. On porta à Sidney une des dents, qui ressemblait assez, quant à la forme, aux molaires de la mâchoire humaine: elle mesurait environ huit pouces en un sens; mais si cette longueur avait été située transversalement ou longitudinalement dans la mâchoire, c'est ce qui ne put être déterminé par ceux qui n'avaient pas vu la tête d'où la dent avait été tirée. L'épaisseur, depuis la racine de la dent jusqu'à son couronnement, était d'environ quatre pouces, et la largeur, au couronnement, à peu près la même. Il y avait dix croissances à l'extérieur de la dent, cinq de chaque côté. Les sauvages ont pour tradition qu'un animal monstrueux éleva un jour sa tête au-dessus des eaux de la baie d'Aspy, près du Cap-Nord, et les effraya tellement, qu'il se passa beaucoup de temps avant qu'aucun d'eux osât se remontrer dans ces quartiers. L'original et le chevreuil sont à présent les plus grands quadrupèdes que l'on trouve dans l'île du Cap-Breton, et même dans toute la Nouvelle Ecosse. (HARRISON, *History of Nova Scotia.*)

A environ trois milles du Bras du Nord-Ouest, est une roche mobile de très grandes dimensions. Elle est appuyée sur une couche de rocher qui s'élève à la surface du terrain, et se meut sur un pivot de douze pouces sur six. Elle a 20 pieds de longueur, 14 de largeur, 9 de hauteur, et 74 de circonférence, et l'on suppose que son poids est de 162 tonneaux. Elle est de granit, et lorsqu'elle est mise en mouvement, (ce qui se fait très aisément, au moyen d'un court levier de bois,) elle se balance de l'E. N. E. à l'O. S. O. A quelque distance d'Halifax, sur la route de Prospect, il y a une autre roche de plus petites dimensions, mais toute semblable, quant à la position et au mouvement. (*Idem.*)

VARIÉTÉS.

LES ANDES.—Il est constaté par des observations récentes, que les pics les plus élevés des Andes sont l'*Illimane* et le *Sorata*, dont le premier a 24,350 pieds d'élévation, et le dernier 25,400. Le *Chimborazo*, qu'on regardait comme la plus haute montagne des Andes, n'a que 21,400 pieds de hauteur. Ces hauteurs ont été déterminées au moyen d'opérations barométriques par M. PENTLAND, dont le savoir et la capacité sont garantis par le baron de HUMBOLDT. Les Andes le cèdent en hauteur aux montagnes d'Himaleh, en Asie, dont quelques unes ont, à ce qu'on suppose, 26,000 pieds d'élévation. Sous tous les autres rapports, les Andes sont beaucoup plus considérables, et doivent être regardées comme les premières montagnes du globe.

Antiquité.—Un laboureur a découvert (dit-on), dernièrement, dans un champ, aux environs de Monté-Video, (Amérique Méridionale), une espèce de pierre tumulaire, portant des caractères à demi effacés par le temps, et recouvrant une excavation entourée de maçonnerie, où étaient renfermés deux glaives, un casque et un bouclier. Le tout fut porté à Monté-Video, où l'on put, non sans beaucoup de peine, déchiffrer sur la pierre les mots suivans en caractères grecs: "Sous le règne d'Alexandre, fils de Philippe, roi de Macédoine, dans la 63e olympiade, Ptolemaïos." Il fut impossible de lire la suite. Sur la poignée d'une des deux épées était, en demi relief, un profil que l'on crut reconnaître pour celui d'Alexandre, et le casque portait des ornemens d'un travail exquis, représentant Hector trainé par Achille autour des murs de Troie.—*Credat Judæus Appella.*

Découverte.—Il a été fait dernièrement dans la manufacture du fer une découverte importante, qui accélère le procédé employé pour convertir le fer de fonte en fer en barres, et qui influe en même temps d'une manière essentielle sur la qualité du métal, en décomposant le carbone et les substances nuisibles combinées avec le fer, et qui ne peuvent être détruites par le procédé actuellement en usage. Un autre de ses effets est de séparer et de vitrifier complètement les terres alumineuses et siliceuses, qui détruisent la ténacité et la malléabilité du fer. Il est constaté qu'au moyen de cette méthode simple et économique, on peut présentement convertir en fer des minerais et matériaux qu'on rejetait auparavant comme inutiles. (*Journal Anglais.*)

Enfant double.—Un cas semblable à celui des jeunes Siamois a eu lieu dernièrement, près de Bangor, en Angleterre. Le 28 de Mars dernier, la femme de William Thomas, carrier, de Llanberris, a mis au monde un enfant femelle double, mort dans son sein. Il avait deux têtes, deux cous, quatre bras, deux bassins, quatre jambes et quatre cuisses, tous parfaitement et naturellement conformés. Les deux troncs étaient unis aux os de la poitrine, et l'union s'étendait jusqu'au nombril, qui était commun aux deux corps. L'union était si forte, qu'après examen, (dit la personne qui rapporte le fait), elle me parut être d'os. Qu'il me suffise dire que je ne pus venir à bout de séparer les deux corps, à l'endroit de leur union, l'espace d'une ligne. D'après ce que je viens de dire, il doit paraître évident que leurs faces et les parties supérieures de leurs corps étaient tournées les unes vers les autres. La sage-femme qui avait été appelée auprès de la mère, me dit qu'ils étaient nés les bras passés autour du cou l'un de l'autre. D'après un examen soigneux, à l'extérieur, car je suis fâché de dire qu'il ne me fut pas permis d'en faire d'autre, je ne pus voir pourquoi les enfans n'auraient pas pu vivre. Il était évident qu'ils étaient parvenus au terme ordinaire. La mère croit qu'ils moururent une semaine avant son accouchement. Ils avaient quinze pouces de longueur. Je ne les ai pas pesés, mais je pense que leur poids était d'environ neuf livres. Ils se ressemblaient beaucoup du visage ; mais l'un avait les cheveux un peu plus bruns que l'autre. (*Chester Courant.*)

Or.—Le Dr. WHITE, du comté de Spottsylvania, dans la Virginie, qui possédait 1000 acres de terre peu fertile dont il aurait été bien aise de trouver trois piastres de l'acre, ayant découvert qu'il s'y trouvait beaucoup d'or, employa huit ou dix personnes pour laver le sol, et en retirer le précieux métal. Par ce moyen il réalisa souvent 500 piastres par jour, une seule pelletée de terre donnant par fois jusqu'à vingt-cinq piastres. Sur le bruit qui s'en répandit, un Yankee connaisseur a été envoyé dernièrement de New-York pour examiner la terre, et d'après le rapport qu'il a fait à ceux qui l'employaient, ceux-ci ont proposé au Dr. White de leur vendre sa ferme, et d'en fixer le prix. Il en a demandé 30,000 piastres, et on les lui a données sur le champ, en disant, après marché fait, que s'il en avait demandé 50,000 piastres, on les lui aurait données volontiers.

(*Richmond Whig.*)

ERRATUM.

B....., en ton écrit, le blâme et la louange
 Me semblent mêlés avec art ;
 Mais dussé-je prendre le change,
 Je le veux prendre en bonne part.
 Je ne puis cependant ne pas trouver étrange
 Ton doute sur mon jugement ;
 Et pour te convertir à penser autrement,
 Je vois bien qu'il faut que je change
 La façon de mon compliment :
 Au lieu donc du couplet qui se trouve en mon livre,
 Que le lecteur,
 Ou le chanteur,
 Veuille lire ou chanter les deux que l'on voit suivre :

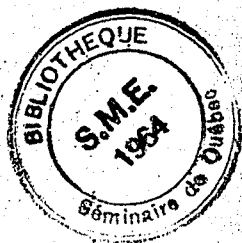
Quoiqu'au langage
 L'on aime un certain ton,
 Quand de B.....
 J'écoûte l'oraison,
 C'est, dis-je, un sage
 Formé par la Raison.

Quand il raisonne,
 C'est un logicien ;
 Et quand il tonne,
 Du rhétoricien
 Qui se pomponne
 Je compte l'art pour rien.
 M. B....D.

RE'SUME' POLITIQUE.

L'ANGLETERRE, où l'inquiétude et la crainte avaient régné, particulièrement dans les hauts cercles, en conséquence de la maladie du monarque, n'offrait d'ailleurs rien d'extraordinaire du côté de la politique. Il paraissait y avoir moins de mécontentement, ou plutôt moins de clameurs contre l'administration du duc de Wellington, depuis la condamnation de ceux qui l'avaient attaqué, dans les journaux, avec la fureur du fanatisme politique et religieux, principalement à cause de l'émancipation des catholiques ; et les bruits de changemens prochains dans le ministère avaient cessé de se faire entendre. Les projets de lois concernant le Canada n'étaient encore qu'en progrès, si l'on peut ainsi parler, chez les communes ; mais ayant été proposés par le ministre des colonies, il y avait peu à douter qu'ils ne passassent dans les deux chambres, à moins (ce qu'à Dieu ne plaise), que la mort du roi ne vînt interrompre la session du parlement.

En France, la chambre des députés avait été dissoute, et les collèges électoraux convoqués pour la fin de Juin et le commencement de Juillet, à l'effet de procéder à de nouvelles



élections. Les partis avaient, chacun, comme de raison, leurs espérances et leurs craintes sur le résultat, qui, en effet, devait être, quelqu'il fût, de la plus grande importance, éculbuter ou maintenir en place un ministère chéri des uns et abhorré des autres, et peut-être finalement et conséquemment ébranler ou affermir le trône des Bourbons.

La première division de l'expédition contre Alger avait fait voile du port de Toulon, et les autres devaient suivre de près. Le nombre des troupes de toutes armes était d'environ cinquante mille. Divers étaient les motifs secrets attribués au ministère français pour cette entreprise. Le but de faire diversion, de détourner l'opinion publique d'autres objets importants, et celui d'acquérir de la popularité parmi les militaires, étaient au nombre des plus apparents. On s'y prenait mal pourtant, suivant nous, pour réussir, sous le dernier rapport, en choisissant pour commandant de l'expédition, un homme aussi impopulaire que l'est, on devrait l'être le comte de Bourmont, chez des gens qui ont coutume d'attacher assez de prix à ce qu'on appelle l'honneur, pour le faire passer avant les honneurs, sur-tout quand ils ne sont que la récompense d'actions qui déshonorent.

Les nouvelles d'Afrique s'accordaient toutes à dire que les préparatifs de défense des Algériens étaient extraordinaires; mais elles étaient contradictoires quant aux dispositions des états voisins: d'après certains rapports, le pacha d'Égypte et le bey de Tunis devaient se joindre aux Français; selon d'autres, ils devaient demeurer neutres, sinon prendre parti pour le dey d'Alger. Une autre question assez douteuse, c'était de savoir si l'Angleterre envisageait de bon ou de mauvais œil l'entreprise de son ancienne et presque éternelle rivale.

Il semble régner encore beaucoup d'incertitude quant aux affaires générales de la Grèce. La seule chose qui paraisse certaine, c'est que les limites du nouvel état ont été restreintes dans les bornes étroites qu'appréhendaient pour les Grecs les amis de l'indépendance et de la prospérité des nations. Nous ne saurions deviner par quel motif d'intérêt ou de crainte les trois puissances signataires du traité du 6 Juillet, comme on l'appelle, peuvent avoir été guidées dans cette circonscription. Auraient-elles pressenti que la monarchie ne pourrait prendre racine dans la patrie des Aristide, des Épaminondas, des Phocion et des Philopémen, et que plutôt que plus tard, le gouvernement républicain remplacerait celui qu'elles lui imposaient? Mais dans cette supposition même, c'aurait été craindre le mal d'un peu loin; car nous ne voyons pas comment une population qui ne passerait guère présentement un million d'âmes, pourrait, même dans un siècle ou deux, porter

le trouble et la désolation dans des empires tels que ceux de Turquie, d'Autriche et de Russie, fût-elle toute composée de républicains aussi braves et aussi entreprenants que les Grecs du temps passé.

A en croire certains journaux, il n'était pas encore connu avec certitude si le prince Leopold de Saxe-Cobourg avait accepté ou refusé la souveraineté de la Grèce. Nous croyons avoir lu quelque part que peut-être ce prince deviendrait souverain des Grecs sans cesser d'être sujet du roi d'Angleterre; ou même que c'était une *favor* que son Altesse avait demandée, et qu'il restait seulement à savoir si elle l'obtiendrait! S'il en était ainsi, on pourrait demander où seraient d'un côté, la dignité, et de l'autre, l'indépendance.

Après les trois pays dont nous venons de parler, le Portugal est celui qui fournit ordinairement le plus de matières aux journalistes; mais ce sont presque toujours les mêmes histoires de persécutions, d'incarcérations, de condamnations à mort, de confiscations de biens, d'inquiétudes et de craintes, de la part de Don Miguel et de ses adhérens; d'espérances, d'agitations, et quelquefois de mouvemens insurrectionnels, chez les partisans de la souveraine légitime.

L'Amérique Méridionale a fourni dernièrement des nouvelles importantes. Bolivar ayant déclaré qu'il n'exercerait point la charge de président, quand même elle lui serait conférée par le congrès, ce corps a nommé un autre président et un vice-président, qui ont pris en mains les rênes du gouvernement. Aux dernières dates, Bolivar était à Torbasco, à trois lieues de Carthagène, et l'on supposait généralement qu'il s'embarquerait dans le premier paquebot qui ferait voile pour l'Angleterre. Quelques uns pourtant étaient d'opinion qu'il ne laisserait point le pays. Il était arrivé depuis peu à Carthagène un grand nombre de troupes de différents quartiers. Le capitaine Briggs, arrivé à New-York, en 20 jours de Carthagène, informait que la malle de Bogota du 9 Juin, avait apporté la nouvelle que la province de Tacames s'était déclarée indépendante du gouvernement colombien.

Le congrès de Vénézuëla avait été installé, et le général Paez, maintenu par ce corps comme chef civil et militaire du nouvel état, lui avait envoyé son premier message, daté de San Carlos, le 30 Avril.

Il s'était élevé à Monté-Video des dissensions qui ne paraissent pas devoir se terminer sans effusion de sang. L'origine des troubles provenait d'un différent entre le gouverneur, Don Jose Rondeau, et la chambre des représentans. La chambre avait improuvé quelques uns des arrangemens militaires du gouverneur, et celui-ci s'était en conséquence démis de sa

charge. Le général Lavalleya avait été nommé gouverneur à sa place. Rondeau avait publié un protêt, où il disait qu'il s'était démis de sa charge, parce qu'on avait voulu la dépouiller de ses attributs et de ses pouvoirs ; il se prononçait en même temps hautement contre le décret par lequel l'assemblée ordonnait au gouvernement de suspendre des opérations qu'il était autorisé à mettre en force, et déclarait que sa démission avait été en conséquence obligatoire et non volontaire.

En recevant ce protêt, la chambre des représentans déclara que c'était un document séditionnel et anarchique, qui, non-seulement contenait des faussetés, mais méconnaissait l'autorité supérieure de la nation, et que sa publication ne pouvait avoir eu d'autre objet que l'anarchie et la ruine du pays.

D'après une lettre du 18 Avril, Rivera n'était qu'à quelques lieues de Monté-Video, avec 600 hommes. On affirmait qu'il allait marcher sur la ville, et l'on prétendait qu'il en voulait particulièrement à certains membres de l'assemblée. L'auteur de la lettre, sans approuver ni l'une ni l'autre des parties adverses, ou plutôt, en donnant à entendre que l'une et l'autre avaient été plus loin qu'elles n'auraient dû faire, finit en disant qu'il ne sait où cela aboutira, et paraît craindre qu'il n'en résulte beaucoup de mal.

PARTICULARITÉS LOCALES.

Terres de la Couromé.—Nous avons vu dernièrement des remarques où l'on paraît blâmer les parties intéressées de n'avoir point mis les terres des *townships* voisins des seigneuries en état d'être concédées, comme on s'attendait qu'il serait fait ce printemps. Le délai qui a eu lieu a été inévitable, et n'a été occasionné que par la manière peu exacte dont le bornage de ces terres avait été exécuté en certains cas, et qui avant d'avoir été rectifié par des opérations plus correctes, faisait qu'il était peu sûr d'y placer des habitans ; attendu qu'ils auraient occupé leurs terres et fait leurs améliorations dans la crainte et l'appréhension continuelle qu'éprouvent ceux dont les terres ne sont pas bornées par des marques certaines. On fait présentement arpenter d'une manière plus exacte les terres des *townships* en question, et le gouvernement n'a rien tant à cœur que de les concéder, aux conditions les plus avantageuses, à ceux qui voudront s'y établir. On pourra prendre une terre et l'occuper pendant sept ans, sans avoir rien autre chose à payer que les frais du bornage : au bout de sept ans, l'acheteur ou concessionnaire paiera le prix auquel la terre aura été

estimée au temps de la vente ou concession; ou, s'il est incapable de le faire, il paiera l'intérêt de ce prix à cinq pour cent, jusqu'à ce qu'il puisse payer le capital. (*Mercury.*)

Améliorations.—On remarque qu'il s'est formé dans le district de Montréal, depuis la dernière guerre, plusieurs beaux et grands villages, tels que ceux de Beauharnois, de Napierville ou St. Cyprien, de St. Césaire, &c. Dans tous ces endroits, il avait été érigé de nouvelles paroisses et bâti des églises, ou du moins des presbytères avec chapelles. Il n'y a d'exception remarquable, à ce que je crois, que le Village d'Industrie, dont j'ai eu occasion de parler l'année dernière.

Le presbytère de la nouvelle paroisse de St. Barthélemy, démembrément de celle de St. Cutbert, n'est achevé, si je ne me trompe, que depuis un an. Quand je passai dans l'endroit, au commencement de l'été dernier, ce bâtiment me parut isolé. J'ai eu occasion de repasser par le même endroit dernièrement, et je n'ai pas été peu surpris d'y voir, sinon un village, du moins un commencement de village, c'est-à-dire plusieurs maisons neuves assez près les unes des autres, des boutiques, des auberges, des ateliers. Je parle de ces choses au pluriel, sans trop me souvenir s'il y en a plusieurs de chacune; mais toujours est-il vrai que j'ai remarqué dans l'endroit un changement qui m'a surpris, vu le peu de temps qu'il a mis à s'opérer.

Quant au reste, il n'est point du tout étonnant qu'il se forme assez promptement des villages auprès des églises: ce sont des centres de réunion, non seulement tous les dimanches, mais souvent d'autres jours de la semaine. Il peut donc être d'utilité, sinon de nécessité, qu'il y ait au moins une auberge, et les notaires, les médecins, les marchands, les artisans, ne sauraient se placer nulle part aussi avantageusement. Que conclure de là? que l'établissement de nouvelles paroisses, la bâtisse de nouvelles églises, là où la chose est praticable, est utile, non seulement sous le rapport de la religion, mais encore sous celui de la société, du commerce et de l'industrie, et qu'il est dû quelque tribut d'éloge et de reconnaissance au prélat auteur de cette amélioration faite en grand, dans le district de Montréal, depuis quelques années. M. D.

Tempêtes, &c.—Le 2 de ce mois, dans l'après-midi, la paroisse de Berthier et les environs ont été accueilli d'un ouragan accompagné de pluie, de grêle et de tonnerre. La grêle était d'une forme oblongue, et quelques uns de ses grains avaient un pouce et demi de longueur et deux pouces de circonférence. Comme on peut croire, elle a cassé un nombre

prodigieux de vitres. Le vent a enporté les toits de plusieurs maisons, et a renversé plus de cent arbres. Le grain, sur quelques centaines d'arpens de terre, a été entièrement détruit. Il fut coupé et emporté, et on le vit finalement flotter sur le fleuve. Les champs audessus desquels l'ouragan a passé, ont la même apparence que s'ils venaient d'être hersés.

New Montreal Gazette.

Le 1er de ce mois, comme Amos Hall, John Ford et Jean Peltier étaient occupés à bucher dans le *township* d'Ireland, pendant un orage accompagné de tonnerre, la foudre tomba sur l'arbre qu'ils abattaient, et les deux derniers individus furent tués roides. Amos Hall en fut quitte pour des écorchures, et d'autres blessures assez graves. Ce fait nous a été communiqué par une personne respectable de ce *township*, qui a vu les corps des défunts, et a conversé avec le survivant.

Mercury.

Nous apprenons avec plaisir, par les journaux de Québec, que le Dr. X. TESSIER, revenu dernièrement de New-York, a été nommé officier de santé, pour ce port, à la place de feu le Dr. F. BLANCHET.

Il a été établi dernièrement un bureau de poste au village des Cascades, et trois sur la rivière Chateauguay, aux endroits nommés North-Georgetown, Huntingdon et Dundee. Il a aussi été établi plusieurs nouveaux bureaux de poste dans le Haut-Canada.

Mariés :—À St. Grégoire, le 30 Juin dernier, par Messire DEMERS, Mr. J. Bte. VINCENT, N. P. à Dlle Zoé BÉLIVEAU, tous deux de l'endroit ;

À St. Vincent de Paule, le 5 du courant, par Messire Lagarde, Mr. Césaire GERMAIN, N. P. à Dlle Zoé PÉPIN, tous deux de l'endroit.

À Montréal, Jeudi dernier, John STANLEY, Ecuyer, Avocat, à Dlle. MARY-ANN, fille de feu Mr. Isaac SHAY.

Décédés :—À Charlotte-Town, dans l'île St. Jean, ou du Prince Édouard, Charles SÉRANI, écr. Avocat, &c. âgé de 52 ans. M. Sérani était venu de France dans cette île, avec feu M. l'abbé de CALONNÉ, frère du fameux ministre de ce nom, et mort, il y a quelques années, aux Trois-Rivières, dans un âge avancé.

Dernièrement, à St. Jean de Terre-Neuve, l'Évêque catholique de cette île.

Commissionnés :—C. T. H. GOODHUE, écr. Régistrateur à Sherbrooke ; Mr. F. X. GARNÉAU, Notaire Public.

À L'EXPIRATION du présent semestre, LA BIBLIOTHEQUE
CANADIENNE se publiera toutes les semaines.

TAPIS DE TOILE PEINTE.

LE Soussigné a l'honneur de prévenir M. M. les Cures et le public en
général, qu'il continue à manufacturer, au plus court avis, et à ven-
dre des TAPIS DE PIED DE TOILE PEINTE, pour les chœurs d'église,
les salons, &c., à son atelier, rue des Sœurs Grises, Montréal.

J. B. CHALIFOUX.

Octobre, 1827.

N aurait besoin, dans la paroisse de Ste. Anne La Parade, District
des Trois-Rivières, d'une ou plusieurs personnes capables de tenir
école sur un pied respectable. — S'adresser, pour référence, à l'Éditeur de
Journal.

LE Soussigné, Imprimeur et Propriétaire de LA MINERVE, informe
ses amis et le public qu'il a acquis de Mr. JAMES LANE tout son
fonds d'Imprimerie, Presses, Caractères, &c., ce qui joint à son propre fonds
déjà considérable, et comprenant un grand assortiment de Caractères Neufs
et d'un goût nouveau, le met en état d'exécuter dans les Langues Française,
Anglaise ou Latine, avec élégance et promptitude tous les Ouvrages qu'on
voudra bien lui confier, tels que PAMPHLETS, CARTES, AFFICHES, LETTRES
CIRCULAIRES, &c. &c. &c. Il croit devoir saisir cette occasion pour témoi-
gner sa reconnaissance à ceux qui l'ont encouragé jusqu'à présent, et il se
se flatte que ses efforts pour satisfaire ceux qui voudront bien l'employer,
lui mériteront la continuation de la faveur du public.

Le Bureau de LA MINERVE est maintenant établi au No. 29, rue
St. Paul, près du Marché Neuf, au lieu ci-devant occupé par Mr. James
Lane.

LUDGER DUVERNAY.

Montréal, 3 Sept. 1829.

RECEMMENT PUBLIE, et maintenant à vendre chez l'Auteur, et à la Librairie de MM. E. R. FABRE & Cie. un volume de *Poésies Canadiennes*, ayant pour titre :

ÉPITRES, SATIRES, CHANSONS, &c par M. BIBAUD.

TABLE DES MATIÈRES.

Préface.—Épître Infantine.—Satire I, contre l'Avarice.—Satire II, contre l'Envie.—Satire III, contre la Paresse.—Satire IV, contre l'Ignorance.—Épître I, *Est nobis in rebus*.—Épître II, *Decipimur specie recti*.—Les Délices de l'Union.—Le Bill de l'Union.—Les Orateurs Canadiens.—Le Vin d'Espagne.—Couplets.—Le Pouvoir des Yeux.—Les Peines de l'Amour.—Le Héros Canadien.—Les Mœurs Acadiennes (Ode ou Chanson sur l'air : *J'ai vu mes tristes journées*).—Les Savans de la Grèce.—Les Grands Chefs.—Dithyrambe sur la mort de Wolfe et de Montcalm.—Le Jour de l'An.—Les Souhais.—L'Union.—La Perspective.—Les Nouveaux Souhais.—L'Hiver du Canada.—Épithaphe de l'An 1826.—La Gazette.—Le Beau Sexe (Sur l'air, *Aussitôt que la lumière; Que j'aime à voir les hirondelles, &c.*)—Les Rimes en EC.—Le Temps.—Épithaphe du Canadien.—Vers.—La Lotterie.—Enigmes.—Épithalame.—Épigrammes.—Épithaphe générale.—Bons-mots.—Vers Latins.

AVIS.

E. Soussigne use de cette voie pour prévenir les personnes qui lui ont fait l'honneur de souscrire pour ses ÉPITRES, SATIRES, CHANSONS, &c., que l'ouvrage sera livré en ville dans le courant de cette semaine, et envoyé dans les campagnes aussitôt qu'il se présentera des occasions sôres.

M. BIBAUD.

Montréal, 1er Février 1830.

Messieurs les abonnés, particulièrement ceux qui n'ont encore rien donné depuis qu'ils reçoivent, ou qui doivent plus d'un semestre, sont priés de vouloir bien payer, au moins à compte, le plutôt possible.

A Messrs. les Instituteurs, Marchands, Commis et autres.

E Soussigne a vendre, L'ARITHMETIQUE, proprement et solidement reliée et dem. rel. Aussi, la GEOGRAPHIE EN MINIATURE, le VOYAGE DE FRANCHERE, &c. &c.

M. BIBAUD.

N. B. On recevra pour être insérés sur la couverture des Avertissemens ayant rapport aux Sciences, aux Arts, à l'Enseignement, et à la Librairie

E Soussigné a l'honneur de prévenir qu'il continue d'enseigner la Grammaire Française, la Grammaire Latine, la Géographie, L'Arithmétique, la Géométrie, &c., à sa demeure, Rue Viger, près du Marché-Neuf.

M. BIBAUD.

Il traduit aussi de l'ANGLAIS en FRANÇAIS, PAMPHLETS, REQUÊTES, AVERTISSEMENS, &c.